

Communiqué de presse du Collectif Une société pour tous les âges Conférence de presse du 5 avril 2012 à la FNAR à Paris.

Les principaux candidats à l'élection présidentielle, validés fin février, ont reçu un courrier (AR) du collectif « Une société pour tous les âges » les interpellant sur les enjeux de l'aide à l'autonomie quel que soit l'âge.

Le collectif les a interrogés sur la gouvernance des réponses, les modes de financements...

La faible mobilisation pour nous répondre tend à montrer que les questions posées ne seraient pas prioritaires, pas urgentes ? En tout cas, elles dérangent.

> Or les réalités de terrain se tendent. 20% des aidants craquent (étude Drees), les fédérations alertent quant à l'épuisement professionnel. Les dépenses inutiles perdurent (sur-consommation de médicaments, hospitalisations inutiles selon les rapports de l'Hcaam : Haut conseil pour l'avenir de l'Assurance maladie)

> Or les corporatismes restent ancrés alors que les besoins s'amplifient et s'amplifieront (quid de la médecine de ville et de la permanence des soins)

> Or la discrimination liée à l'âge, la barrière d'âge (avant/après 60 ans) perdure en France. C'est une position exceptionnelle en Europe. (Précision : le Collectif « une société pour tous les âges » réclame une égalité de droit, sans égalité mécanique de traitements)

> Or notre pays ne propose toujours pas de « neutralité tarifaire » entre les aides pour vivre à son domicile ou vivre en établissements (différents restes à charge).

> Or les inégalités des aides et des parcours sont manifestes selon les territoires.

> Or les secteurs de la gérontologie et gériatrie connaît de graves problèmes d'attractivité, de recrutement. Il manque une vraie campagne de communication et des éléments de valorisation des métiers.

Propositions du collectif quant à la gouvernance du système

- La gouvernance nationale devra s'incarner dans une « caisse » qui devra être en lien avec ARS (Agence régionale de santé) et les Conseils généraux.

- Au niveau régional, les ARS devront voir leur rôle clarifier : liens entre les secteurs sanitaires/sociaux/médico-sociaux (« fongibilité asymétrique »).

- Au niveau local, un guichet unique de type « Maisons de santé ET de l'autonomie » est attendu pour l'information, l'orientation, l'évaluation (un outil national est à valider).

Et pour les situations complexes, le collectif attend la désignation d'un « référent professionnel » (L'Hcaam travaille à un cahier des charges) en charge de l'évaluation des situations, et de la coordination des acteurs du plan d'aide.

Les pistes de financement d'une nouvelle prestation d'aide / des soins

Eva Joly parle de 8 milliards d'euros sur 5 ans.

Le collectif milite depuis de nombreuses années pour que cette nouvelle prestation soit portée par la solidarité nationale. Les pistes de contribution :

- CSG : alignement des taux pour 50% des retraités qui cotisent à hauteur de 6,6 à 7,5 > gain 1,5 milliard

- Elargir la CSA (contribution solidarité autonomie) aux non-salariés > 0,5 milliards

- Taxer à nouveau les droits de mutation des entreprises et des successions

- Faciliter le cadre réglementaire pour la fongibilité des enveloppes sanitaires/médico-social des ARS notamment > mieux doter les FIR (Fonds d'intervention régional)

- Investir pour économiser demain 2 milliards selon l'Hccam dans l'amélioration du parcours de soin. Attention cette hypothèse implique qu'il faut aussi régler de manière concomitante le problème du reste à charge pour les personnes/patients qui font appel aux services à domicile et ou aux établissements, écourtant les hospitalisations inutiles. Concrètement, le collectif favorise les forfaits au paiement à l'acte, les « maisons de santé » (les nouvelles générations de médecins y sont plus ouvertes).

Vieillir est une chance.

Aider l'autonomie en est une autre.

Dans une société pour tous les âges.

Collectif Une société pour tous les âges – www.une-societe-pour-tous-les-ages.net

Contacts presse :

Annie de Vivie, www.agevillage.com – 01 42 46 65 00 – 06 03 44 88 02 –

anniedevie@agevillage.com

Romain Gizolme, AD-PA association des directeurs au service des personnes âgées - 01.55.12.17.29 - rg.ad-pa@orange.fr